

12^{ème} Assemblée générale

Thème: *Administrer la sphère publique africaine*

Date: 07 – 11 décembre 2008

Lieu: Yaoundé, Cameroun.

GOVERNANCE ET GOUVERNABILITE

Ali El Kenz

PRELIMINAIRES

L'espace public n'est pas une réalité intrinsèque que l'on peut créer, modifier ou supprimer par soi-même, par imitation ou importation de l'extérieur ou par une combinaison des deux. Ce n'est pas non plus un espace géométrique et, pour rester dans ces notions, il ne relève pas de la topographie mais de la topologie. Il est en effet une relation sociopolitique qui se noue au croisement des formes d'exercice du pouvoir d'Etat avec les formes d'existence de la société et à ce titre, il est le lieu principal de la vie politique du pays, son « concentré ». En lui se rencontrent toutes les forces qui alimentent les dynamiques sociales, économiques, culturelles, ou religieuses. C'est aussi en lui que ces dynamiques rencontrent, s'alliant ou s'y opposant dans les combinaisons les plus diverses, celles qui orientent l'action de l'Etat et ses multiples monopoles, la souveraineté de la loi et du droit, l'usage de la violence, la sécurité et la protection des citoyens etc. Le droit au travail, à la santé, à l'éducation, la fixation d'un revenu minimum relèvent de la puissance publique de l'Etat mais pas la hiérarchie des salaires dans une entreprise qui se négocie par des conventions collectives ou des rituels propres à une coutume locale qui regarde en premier lieu la communauté concernée. Encore que les conventions collectives comme la coutume locale qui concernent des groupes particuliers ne doivent pas être en contradiction avec la loi qui concerne l'ensemble des citoyens.

L'espace public donc, ne se confond ni avec l'Etat ni avec la société, il est leur nœud dialectique par lequel ils se construisent l'un et l'autre dans l'expérience politique, ou, à l'inverse s'affaiblissent l'un et l'autre dans sa négation. Celle-ci apparaît avec le comportement de l'Etat quand par exemple, sous les injections des « PAS » de sinistre mémoire, il se retire de son devoir d'administration du « bien commun » comme la santé, l'école ; ou quand le droit est privatisé avec les abus d'autorité, ou la richesse publique avec la corruption de ses cadres dirigeants. Mais elle se manifeste aussi avec

le repliement sur le soi communautaire ou individualiste, la prévalence de solidarités restreintes sur « l'intérêt général », la privatisation par « l'informalisation » de segments de l'espace public comme le travail ou les services. En l'absence de médiations politiques qui relient la sphère de l'Etat à celle de la société, c'est par la violence que s'exprime alors cet affaiblissement. Car le destin de l'Etat est lié inexorablement à celui de la société et la dérégulation du premier entraîne le dérèglement de la seconde dans une dialectique négative qui a entraîné plus d'une expérience nationale dans la guerre civile. « Gouvernance » de l'Etat et « gouvernabilité » des citoyens sont les deux faces d'une même réalité, celle de la société comme corps politique.

La diversité des expériences africaines postcoloniales reste encore à identifier pour en dresser une liste exhaustive et dégager une typologie à partir de laquelle il sera possible de mener une analyse globale. En attendant, il est urgent de construire notre approche propre de cette question tant elle est décisive pour l'avenir de notre continent mais aussi celui de la recherche africaine.

La tâche est d'autant plus difficile que la communauté des chercheurs africains est fragilisée par sa faiblesse en nombre et en moyens mais aussi par la suspicion et les violences qu'elle a subies de la part des pouvoirs locaux. Les multiples travaux et publications du Codesria sur cette question reflètent assez bien la situation dramatique de la recherche africaine en sciences humaines et sociales dans le continent.

À ses obstacles infrastructurels et politiques locaux se sont ajoutés des obstacles épistémologiques plus délicats à dépasser. La recherche africaine peine en effet à construire une approche originale de son objet du fait de sa double et « inégale » inscription dans des champs académiques locaux et étrangers, en particulier occidentaux ; ceux-là restent fortement influencés par des postures idéologiques, stratégiques et marchandes amplifiées par les médias et certaines Ong friandes de tragédies humaines. Nettoyer cette problématique de ses nombreuses « scories », affiner en quelque sorte son objet de l'épaisse couche de stéréotypes, de schèmes de perception et d'explications rapides et faciles exige un effort collectif de recherches important mais nécessaire pour qui ambitionne une compréhension effective des expériences politiques depuis les Indépendances. La recherche africaine dans le domaine de la sociologie politique est en effet, encore inégalement inscrite dans les champs académiques des centres occidentaux où elle se situe le plus souvent sur les marges de ces champs. De ce point de vue, les avancées importantes de nos collègues d'Amérique du Sud ou de l'Inde méritent toute notre admiration. Paradoxalement, notre situation, sur les marges, explique en partie notre rapport non distancié et donc « a-critique » aux savoirs qui nous viennent du « centre ». C'est que l'attraction du centre est aussi liée à ses capacités –extra académiques : moyens financiers, possibilités de publier dans ouvrages et des comités de lecture, obtentions de visas de circulation

internationale doivent être aussi pris en compte dans sa « centralité ».

Quoiqu'il soit, un effort rigoureux de « réflexivité » est alors incontournable pour démêler l'essentiel du superflu, relier les savoirs produits aux logiques qui les ont générées, reconstituer en quelque sorte « la traçabilité » des notions, hypothèses et méthodes mises en œuvres pour remonter la chaîne des raisons jusqu'au cœur des « intérêts » qui éclaire l'analyse et fonde sa finalité. Ce n'est pas pour rien qu'un des ouvrages fondamentaux d'Habermas s'intitule « connaissance et intérêt ».

Ce travail de construction critique d'une sociologie politique africaine doit accompagner nos investigations de terrain parce qu'elles n'ont pas à traiter seulement, comme pourrait le faire croire un empirisme naïf, une réalité concrète vierge, mais aussi des savoirs accumulés sur cette réalité, des « récits » sociologiques ou anthropologiques ou même journalistiques, qui la « pré forment » en quelque sorte et la donnent à percevoir selon des schèmes pré-établis.

Lorsque j'écris ces lignes, j'imagine l'irritation de ceux qui y voient une sorte d'indigénisme scientifique de mauvais aloi quand l'heure est à l'argumentation rationnelle, universelle par définition. Pourtant Habermas et toute l'école de Francfort, Marx et ses héritiers, Bourdieu et d'autres ont bien avant nous insisté sur la nécessité de la « critique » et de la « réflexivité » comme posture nécessaire à la compréhension des faits sociaux. Distanciation, réflexivité, critique vis-à-vis des savoirs établis ne sont pas des droits à revendiquer devant une quelconque orthodoxie auto-légitimée, mais des obligations épistémologiques à honorer pour mériter notre statut de chercheur. Nous avons payé assez cher cette autonomie de la raison scientifique vis-à-vis de nos pouvoirs locaux étatiques, coutumiers ou religieux pour ne pas continuer à la construire vis-à-vis des pouvoirs de la science établie.

C'est cette posture que j'ai adoptée pour aborder le présent sujet. Et pour commencer, ouvrons-la sur le concept central « d'espace public » qui a été choisi pour les travaux de cette Assemblée générale du Codesria en le réinsérant dans son contexte initial : une réflexion, dans les années soixante, sur l'Europe du 18^e siècle par le philosophe allemand Jurgens Habermas, l'artisan de la notion.

1 – Habermas et la notion d'espace public.

« L'espace public » est un ensemble de personnes privées rassemblées pour discuter des questions d'intérêt commun. Cette idée prend naissance dans l'Europe moderne, dans la constitution des espaces publics bourgeois qui interviennent comme contrepoids des pouvoirs absolutistes. Ces espaces ont pour but de médiatiser la société et l'Etat, en tenant l'Etat responsable de la société pour la publicité, la Öffentlichkeit dont parlait Kant....Il trouve son origine au XVIII^e siècle, dans le surgissement des cercles bourgeois dans les villes d'Allemagne, d'Angleterre et de France - salons, cafés - et le développement de moyens de communication et de presse.

La publicité critique suppose d'obtenir l'information requise sur le fonctionnement de l'Etat, afin que celui-ci puisse être examiné et critiqué sous l'œil de l'opinion publique »....Celle-ci devient ainsi plus qu'un moyen de contrecarrer l'arbitraire du pouvoir d'Etat, une véritable source normative de la politique. Ces quelques extraits nous permettent de remettre en contexte l'origine et la pertinence du concept : les grands pays d'Europe au 18^e siècle, le siècle des Lumières, des lieux bien définis, les salons et les cafés, fréquentés par des particuliers, les bourgeois éclairés, qui discutent des problèmes publics dont ils se tiennent informés par la presse et autres publications. C'est en ces lieux que se constitue progressivement « l'opinion publique », lieux d'information et de formation à la discussion, à l'argumentation rationnelle, qui se distinguent des cours princières et des Parlements où s'élaborent les décisions politiques mais aussi des lieux de résistances à ces décisions comme les syndicats et les partis, c'est-à-dire l'opposition. Ces modalités d'action « l'agir communicationnel » constituent alors son medium final, sa singularité ; il est inclusif et non exclusif. L'espace public se distingue donc de la société politique proprement dite, mais il ne relève pas non plus de l'espace domestique. Comme chez Hegel, il se situe entre la famille et l'Etat, et correspondrait aujourd'hui à ce que nous appelons « la société civile ».

Pour Habermas, la pertinence du concept est fortement liée à ce lieu originel, L'Europe, les Lumières, quelques Etats. Avant cette période, son efficience était restreinte par les structures de la société féodale. C'est ainsi qu'il note : « *L'espace public antérieur au seuil chronologique formé par la formation des grands Etats européens, par l'affirmation sociale et culturelle de la bourgeoisie et enfin par la diffusion sur une grande échelle de publications périodiques orientées vers l'actualité n'est pas autonome mais structuré par la représentation, c'est-à-dire saturé par des stratégies de mise en scène ritualisées de soi qui se situent entièrement dans le cadre de rapports sociaux hiérarchiques et ne laissent aucune chance au jeu de la critique et de la discussion. L'espace public médiéval aurait donc eu une réalité incontestable, au sens où l'opposition juridique du public et du privé fonctionnait alors comme un principe sociologique important parfois relayé dans les faits. Mais il aurait été pour l'essentiel occupé et investi par des puissances sociales, ce qui le privait de son meilleur sens possible, celui d'être un lieu de virtualisation relative des rapports sociaux de domination et d'inégalité, un lieu aussi de réinvention politique de soi possible de toute la société, un lieu enfin de création...*

Mais limité par les structures sociales de l'époque médiévale, le concept d'espace public le sera aussi, - malgré les progrès accomplis par la modernité-, par les nouvelles configurations de la société européenne contemporaine. En 1992, dans un deuxième essai, Habermas note « *un déclin de la démocratie sous le coup d'une privatisation marchande et sociale de la culture politique* » et parle alors d'une « *reféodalisation* » de l'espace public qui s'effectue par la formation de quasi-monopoles sur les medias,

l'édition, la culture en général et les liens qui se nouent avec les entreprises économiques. Il revient alors, par d'autres voies à la sévère critique d'Adorno qui avait établi le diagnostic « *d'un écrasement total des marges de liberté par la critique de la société administrée, de l'industrialisation de la culture, de la démocratie représentative avec son revers, un citoyen individualiste et consumériste...* »

Comme on le voit dans ce bref résumé de sa trajectoire, la notion d'espace public limité dans sa progression par les hiérarchies multiples de la société féodale, dévoyé dans son usage par la logique marchande qui finit par recouvrir tout le champ de la culture dans le monde contemporain, n'aurait de pertinence effective que pour la période des Lumières. Alors que faire avec un concept qui n'est significatif que pour une courte période de l'Europe moderne ? A fortiori, comment interroger le présent des sociétés africaines avec une notion à l'usage si étroit ?

C'est que l'analyse d'Habermas n'est pas celle de l'historien mais du philosophe qui s'adosse à une expérience historique particulière pour en extraire le noyau théorique à construire. La période des Lumières est en effet un prétexte pour asseoir, un peu à la manière dont Max Weber a procédé avec la construction du concept de « type idéal », une philosophie politique qui propose une modalité de l'action différente des formes répertoriées jusqu'alors : celle de l'action collective (ce qui le différencie de Kant), portée par l'argumentation rationnelle (ce qui la différencie des logiques d'intérêts de types anglo-saxons), et la critique de l'Etat qui peut faire l'économie de la violence pour atteindre ses objectifs.

C'est d'ailleurs pour ces raisons, à notre avis, qu'Habermas se distingue à cette étape de son parcours d'Adorno. Celui-ci, dans sa critique de la société contemporaine, s'était réfugié dans l'esthétique , en particulier la musique , mais pas « la populaire » comme le jazz qu'il rejetait comme une « non-crédation ». S'écartant de l'intellectualisme hautain de son prédécesseur à l'Ecole de Francfort, Habermas élargit alors la notion d'espace public à d'autres « *agirs communicationnels* » que ceux fondés exclusivement sur l'argumentation rationnelle. Il y intègre l'image et toutes les autres formes de l'expression symbolique ou même celles de l'engagement et de la subversion pratiques quand elles ont pour finalité de signifier l'intérêt public.

2 - Retour en Afrique

Il ne s'agit évidemment pas ici d'analyser la réalité des expériences politiques en Afrique avec « l'outil » habermassien d'espace public car on est loin, dans notre continent de l'Europe médiévale, moderne ou contemporaine. Alors que faire de ce concept dont son auteur lui-même reconnaît qu'il ne recouvre que quelques fragments de la réalité empirique qui ont parsemé l'histoire de l'Europe moderne et dont il voit

bien aujourd'hui qu'elle s'en éloigne encore plus. Rien à vrai dire, si on se place dans une démarche positiviste qui mesurera la réalité de cet espace à la place qu'il occupe dans la vie politique d'un pays ! Mais, changeons notre angle d'approche et utilisons la notion, non comme « un outil » à transférer d'une situation à une autre mais comme un moyen d'orientation et de recherche de ce qui, dans cette vie politique « in situ », peut s'en rapprocher plus ou moins : des fragments d'expériences « dialogiques », des lieux, y compris virtuels de discussions et de délibérations publiques, des formes, autres que l'argumentation rationnelle des intellectuels qui sont en œuvre et expriment un sens collectif de l'insert public. Alors, le champ ouvert par la notion mais éclairé par le nouvel angle d'observation s'ouvre sur une réalité bien différente. C'est malheureusement la première posture qui est le plus souvent adoptée et qui conduit à ce qu'on appelle « l'afro pessimisme ».

- Discours et postures : L'afro – pessimisme

Celui-ci est amplement alimenté par les centres de recherches et les médias locaux et étrangers qui contribuent à donner une vision de l'Afrique apocalyptique. Souvent d'ailleurs, ces recherches auto référées s'alimentent aux vieux stéréotypes de l'Anthropologie coloniale qui donnerait plus de légitimité scientifique aux résultats obtenus.

Quelques exemples extraits de l'immense accumulation de livres, journaux et autres travaux de colloques qui concernent la réalité politique africaine aujourd'hui.

- 1- L'ETAT.

L'Afrique s'enfoncé dans la pauvreté, l'instabilité institutionnelle et l'insécurité....Tous les pays sont des poudrières en puissance et leur tissu social miné par la pauvreté, le chômage, l'exode rural et l'émigration, le sida et d'autres pandémies. Un peu partout, des foyers de tension s'allument ou se réveillent, hypothéquant l'existence de dizaines de millions d'hommes, de femmes et d'enfants. Le continent africain se trouve ainsi plongé dans une spirale de crise dont les manifestations interrogent les modes de régulation sociale, politique et économique

- 2- LA SOCIETE.

L'indocilité des sociétés africaines a fini par déconstruire la fiction de l'unité que l'État a voulu imposer à ces dernières. Parce que l'autoritarisme n'a été légitimé que par la Nation à construire et le développement à réaliser, l'échec de l'État s'est traduit automatiquement par une perte de légitimité politique. D'aucuns ont vu dans ce phénomène une revanche des sociétés africaines qui n'est rien d'autre que la libération de leur pluralisme, de leur dimension multiculturelle, multiethnique, leur émergence dans ces territoires laissés en friche par l'État. L'actualité sur le continent a montré malheureusement que l'expression de ce pluralisme ne s'est pas toujours accompagnée d'une inculturation des valeurs démocratiques ; très souvent les transitions politiques ont transformé les espaces politiques

en zone de chaos, à l'instar de ce qui se passe en Côte d'Ivoire. Sur la base de l'ethnie, de la région, de la religion, en rapport avec des terroirs qui convoquent le registre du symbolique et de la mémoire, les populations se sont fabriquées de nouvelles identités, des « communautés imaginées » selon l'expression de Benedict Anderson. Se déploient ainsi des citoyennetés locales ou autochtones qui ne se définissent pas de façon dialogique mais sur la base de la radicale différence et du principe de l'exclusion...

- 3 La VILLE .

L'objectif de ce programme de recherche est de comprendre la nature particulière des conflits et des violences structurelles ordinaires qui mettent en cause l'ordre social et l'ordre public dans les grandes villes africaines. S'interroger sur ces questions, c'est considérer sérieusement les dimensions humaines et sociales d'un développement urbain durable des pays en voie de développement. En croissance exponentielle, les huit métropoles subsahariennes, Bamako, Conakry, Dakar, Kinshasa, Lomé, Mopti, Nouakchott, Ouagadougou que nous nous proposons d'étudier accueilleront 80 % des habitants de leur pays respectif d'ici 2015 ! Or ces villes forment aujourd'hui des configurations sociétales mixtes, intermédiaires ou ambiguës. La contradiction entre les normes véhiculées par l'Etat et le marché et celles de la société civile marque la défaillance du pouvoir et l'anomie qui caractérise un ordre public régulé par le clientélisme et la corruption. Cette situation entraîne une insoumission générale à la loi qui ne protège plus les citoyens de la violence. Aujourd'hui, le processus de mondialisation accompagne la décomposition des institutions qui encadraient naguère les conduites individuelles et les processus sociaux et qui donnaient du sens aux activités humaines et à leurs conséquences. Ce contexte favorise une recrudescence des violences structurelles qui engendrent en retour diverses manifestations de violence systémique. Les violences sexuelles et conjugales, la délinquance juvénile et la corruption attestent du mépris du civisme, pendant que la crise économique, le chômage en ne permettant plus la redistribution ni la solidarité, ont fragilisé le lien familial et augmenté la relégation, attisant ainsi le feu des conflits urbains.

On s'intéressera plus particulièrement aux différentes manifestations quotidiennes et ordinaires de violence structurelle et systémique consécutives aux confrontations de l'ordre social avec l'ordre public. La violence structurelle est consubstantielle à l'ordre public et à l'ordre communautaire et son expression comme son acceptabilité dépendent des différences culturelles concernant le statut social et les normes de l'agir en société. À la coercition normative (structurelle) de ces deux formes d'ordre social (public et communautaire) s'oppose la violence ordinaire (système) qui les transgresse quotidiennement. Dans toutes les opérations de recherche, on explorera la formidable distance qui existe partout entre les règles normatives (génératrices de violence structurelle) et les règles effectives (produisant de la violence systémique), entre la loi ou la coutume et les pratiques sociales, entre ce qu'on dit qu'on fait et ce qu'on fait vraiment. Cet écart crée une immense zone d'incertitude particulièrement propice au développement des rapports de force, des conflits et de la violence. La vie quotidienne en ville s'organise autour des espaces publics urbains dont l'accès et l'usage font l'objet de conflits d'acteurs et de violences que cette recherche se propose de décrire et d'analyser.

4- La RELIGION .

Le projet PUBLISLAM a pour ambition de décrire et analyser de façon comparative les processus d'émergence et d'expansion de la sphère islamique au sein des espaces publics nationaux de 5 pays francophones d'Afrique de l'ouest : Sénégal, Mali, Niger, Burkina Faso et Côte d'Ivoire.

Pour prendre en compte de ces dynamiques religieuses dans la sphère publique, on dépassera ici le concept d'« espace public » (public sphere), qui ressortit à l'Europe des Lumières, pour mettre en place la notion plus empirique d'« espace public religieux » (religious public sphere), comme postulat d'analyse apte à considérer les formes de dialogue entre les États ouest-africains et leurs sociétés civiles respectives.

Le projet s'articulera autour de 3 principaux axes de recherche : le premier entend analyser la tension observée au Sénégal entre les deux modèles historiques et idéologiques que sont l'État et la confrérie, en cherchant à voir si l'expérience sénégalaise ne relèverait pas d'un processus inédit de construction d'une « nation confrérique ». Le deuxième axe considère d'un seul tenant l'ensemble géographique du Mali et du Niger, pour mettre en évidence les modalités de chacun des deux États vis-à-vis d'un phénomène de réislamisation qui, depuis les dernières décennies, paraît vouloir se constituer en tant que ressource principale de la nation. Le troisième axe appréhende la question de « la citoyenneté musulmane » au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, deux États où l'islam est politiquement en situation minoritaire vis-à-vis des Églises et des mouvances chrétiennes, mais où son dynamisme révèle l'importance de l'articulation entre État et société civile dans la constitution d'un nouvel « espace public religieux ».

- 5- La POLITIQUE DU BAS.

L'unification de ces actions fragmentaires de dé-totalisation du champ étatique en une entreprise de contre-totalisation reste néanmoins problématique dans la mesure où ce sont les mécanismes d'émiettement et de dissociation qui l'ont emporté au sein des sociétés africaines (la classe ouvrière et la paysannerie ne poursuivent pas de projet contre-hégémonique). En fait J-F Bayart explique cet échec par le fait que les sociétés africaines s'apparentent à des complexes d'espaces-temps produits par les acteurs sociaux, comme autant de pôles, qui ne valent que par leur énonciation et qui ne parviennent qu'à des ajustement relatifs, incomplets et temporaires. En utilisant ainsi le principe anthropologique de l'identification contextuelle et multiple, Bayart cherche à démontrer qu'il faut opérer une véritable rupture épistémologique entre la société civile et l'Etat (c'est-à-dire qu'il ne faut plus appréhender la société civile dans son rapport conflictuel à l'Etat) afin de comprendre les logiques de fragmentation et d'unification de la société. Cette analyse apparaît plus pertinente que l'interprétation classique en terme d'antagonisme principal entre une classe dominante et une classe potentiellement révolutionnaire. Comi Toulabor illustre explicitement cette théorie lorsqu'il cherche à expliquer la passivité des jeunes diplômés togolais en situation de chômage face à l'enrichissement effréné de leurs dirigeants. Il met

ainsi en évidence que l'attitude des jeunes diplômés qui aspirent à la réussite sociale, de ne pas contester l'accumulation des richesses des dirigeants politiques, procède de leur conviction que l'inégalité étant inscrite au coeur de la nature, la richesse à laquelle ils espèrent accéder un jour équivaut à une qualité politique. Dès lors cet espace de domination et d'exploitation traduisant la recherche hégémonique de la classe dirigeante, répond aux attentes des jeunes diplômés qui connaissent les difficultés liées au chômage à une période donnée.

3 - Commentaires.

- La mise en scène de l'Afrique

On pourrait multiplier à l'infini des extraits de ce genre. Ils sont bien entendu, de qualités très diverses et couvrent un large registre allant de l'enquête richement documentée et menée avec rigueur à des essais rapides à usage idéologique et/ou médiatiques. Mais en grande majorité, ils partagent peu ou prou le même capital notionnel et si j'ose dire « émotionnel » : ethnies, conflits ethniques, violences, insécurité, « l'Etat africain », crise, chaos, exode etc. Ce faisant, ils donnent aux recherches de ce genre un « style » particulier qui finit par singulariser l'objet Afrique en particulier par rapport aux autres régions du Sud comme l'Amérique du Sud ou le Monde musulman, lesquels, à leur tour, ont leur vulgate propre ; on ne saurait parler de la première sans parler les trafics de drogue et de la seconde sans la notion de terrorisme par exemple. Ce style et son vocabulaire constituent ensuite le champ de recherche de l'africanisme dont la maîtrise et l'usage deviennent obligatoires pour qui ambitionne d'y être intégré. C'est « l'effet d'école » dont parle Pierre Bourdieu qui fonctionne ici à plein étant donné les rapports « d'inégalité structurelle » et non purement académique qui lient les lieux de recherches du centre à ceux de la périphérie.

Imaginons par exemple une recherche qui, changeant de posture, intégrerait une grande partie de ces conflits dans le cadre des « mouvements sociaux » ou s'interdirait de parler de l'Etat africain comme d'une réalité empirique évidente ou encore désignerait « les coutumes tribales comme des valeurs collectives ». Le ton, le style, mais aussi les objectifs de la recherche, ses méthodes et les possibilités de comparaison plus grandes permettraient alors une plus grande souplesse dans l'analyse et libéreraient le chercheur d'une orthodoxie étouffante. Découvrant au cœur de l'Europe ce qu'il a observé à deux pas de chez lui, il pourrait alors, échappant à l'exotisme de son objet, le réinterpréter en le comparant à d'autres et ce faisant passer du singulier à l'universel.

Du point de vue des méthodes d'approche relatives au concept habermassien d'espace public, celui-ci est souvent pris dans sa signification immédiate, comme une donnée empirique, un étalon de mesure qui servirait à évaluer la réalité africaine étudiée. On parle alors, « *d'espace public religieux* » et même de « *conflits autour de l'espace public urbain* », confondant ainsi l'espace physique du géographe urbain avec le concept du philosophe. Et comme évidemment, le cadre référentiel du concept est lié à une autre histoire, l'usage sous cette forme de celui-ci devient une évaluation normative de celui-là. L'afro pessimisme n'est pas

loin.

En vérité, un renversement des relations entre les outils d'analyse et les méthodes d'approche est nécessaire. Les premiers renvoient apparemment aux réalités empiriques alors qu'ils nécessitent un traitement théorique préalable qui légitime leur usage ; les secondes posent « l'espace public » comme une donnée empirique, alors que celui-ci renvoie à une réflexion théorique, adossée certes à une expérience historique singulière, mais dépassant de loin les limites de cette dernière. Dans le premier cas, c'est la pertinence empirique des notions qui est à fonder, dans le second c'est la pertinence théorique de l'approche par « *l'agir communicationnel* », puisqu'il s'agit de lui, qui doit être mise à l'épreuve.

Alors, plutôt que de partir de ce qui nous éloignera nécessairement d'objectif de recherche, « l'agir communicationnel », cherchons dans les objets investis ce qui s'en rapproche et qui est souvent « voilé », non évident de prime abord, parfois même en contradiction avec notre but. Quand par exemple Aminata Diaw parle de « l'indocilité etc... », j'ai tout de suite pensé à la controverse, qui en son temps, celui de la Révolution française, avait opposé ceux qui, comparant le comportement des classes populaires à Paris et à Londres considéraient les premières comme multitude et les secondes comme corps organisé.

D'ailleurs Habermas lui-même rectifie et précise trente ans après, dans « Droit et Démocratie » ce qu'il entendait par espace public. Celui-ci n'est plus alors le lieu de rencontres des bourgeois du XVIII^e siècle, discutant sur le mode l'argumentation rationnelle de l'intérêt commun ; il s'élargit au « monde vécu » qui recouvre toutes les formes de communication et devient un générateur de droit social. Encore plus radical qu'Habermas, le philosophe italien Antonio Negri lui oppose la notion inclusive et plurielle de « Multitude » tandis que l'historienne française Arlette Fargue introduit avec force le rôle de « la masse » dans l'action communicationnelle à caractère politique et relativise, ce faisant, celui de la bourgeoisie éclairée au sein de l'espace public.

Notre incompréhension des mouvements sociaux africains serait alors comptable d'une définition étroite de l'espace public du premier Habermas parce que reposant sur une posture élitiste vis-à-vis de la notion d'espace public. En limitant l'agir communicationnel à l'argumentation rationnelle, il excluait de facto toutes les autres formes d'expression et donc aussi les catégories « non intellectuelles » de la population, que nous les nommons, peuple, plèbe, multitudes et dans le registre local africain, tribus ou ethnies.

« L'afro-pessimisme » des chercheurs Africains ne serait plus alors que l'expression d'une catégorie sociale - les intellectuels - que sa position de dominée périphérique par rapport au mainstream mondial l'amène à adopter ses schèmes de perception propres. Son pessimisme ne serait plus alors que l'expression pathétique de cette domination, laquelle à son tour déforme ses observations et limite ses analyses à une évaluation normative de la société africaine.

Mais, comme on le voit, les expériences politiques des sociétés africaines, pour peu qu'elles soient envisagées comme contemporaines à celles de toutes les autres, peuvent s'éclairer en se libérant de l'anthropologie exotisante qui les « insularise » ; elles supportent alors, elles exigent même d'être confrontées à d'autres expériences.

L'Afrique dans le monde.

Sur un autre registre, on peut remarquer que nombreuses sont les approches que nous avons indiquées, qui insistent peu sur les dimensions économiques des faits étudiés. Bien entendu, les références au PAS, à la pauvreté, aux maladies, notamment le Sida sont nombreuses, mais elles interviennent comme un cadre général, tout de suite abandonné quand on revient à l'analyse de l'Etat et des conflits sociaux. Et voilà reparti, à ce deuxième stade de l'analyse, le recours à une anthropologisation des comportements qui « met en scène » des structures atemporelles, des situations et des expériences « hors contexte », des acteurs et des groupes « réinventés » par le recours à un passé, lui-même souvent imaginé.

Et comme le dit un analyste africain, « *la situation ethnique ne serait-elle qu'un habillage... Car l'Afrique noire n'est pas hors du monde ...elle n'échappe pas aux effets de la mondialisation économique, flux migratoires, appauvrissement des classes moyennes, fragmentation des espaces urbains, affaiblissement des pouvoirs et des moyens des Etats, interventions étrangères, flux économiques largement inégaux. Dans ce contexte, quelle place reste pour la lecture ethnique... mais l'ethnie ressurgit quand certains acteurs en ont besoin...* »

L'auteur de ce texte pose avec véhémence mais justesse une des interrogations majeures de notre métier de chercheur : pourquoi ce recours permanent à l'anthropologie pour analyser des comportements que l'on peut expliquer par les événements du présent, par des groupes et des classes sociales, des intérêts économiques et stratégiques qui s'affrontent dans la plus totale contemporanéité de notre monde dans lequel l'Afrique et ses richesses occupent une place de choix. Bien entendu, les formes d'identifications collectives des groupes en action sont singulières ; elles empruntent à leur réalité historique, à leurs références culturelles, les matériaux symboliques qui leur donnent sens. Devraient-on reprocher aux Français de tenir à leur langue, aux Anglais à leurs rituels désuets, aux Allemands à leurs lieder sous prétexte qu'ils deviennent européens ? Et que dire alors à tous et d'autres qui habitent les mêmes contrées de croire que leurs civilisations et leurs modes de vie sont le meilleur de ce que l'humanité a créé depuis le néolithique ? Et comme le note avec ironie Wiredu, d'être convaincus que la « coutume » anglo-saxonne de la démocratie représentative est un modèle à universaliser, y compris par la force comme ils l'expérimentent en Moyen-Orient et en Asie Centrale.

En fait, la mise en scène anthropologique des conflits africains a aussi pour objectif de rendre opaque et inintelligible un champ de luttes économiques et stratégiques dans lequel, les acteurs indigènes et « indigénéisés », agissant comme les principaux acteurs des tragédies en cours, cachent ceux qui en sont les véritables initiateurs ainsi que les intérêts en jeu : les Etats du Nord et les entreprises multinationales

Dans un ouvrage intitulé, *l'Economie politique de la violence, ou, quand et comment*, Timothy Shaw rappelle que *plusieurs guerres ont désormais un caractère lié aux ressources et aux notions de survie plutôt qu'aux causes fondamentales de l'ethnicité, de la religion ou de l'idéologie et déplore le fait que les grands discours sur la mondialisation et l'approfondissement des inégalités socio-économiques soient rarement traités dans la littérature sur le phénomène de la globalisation.*

Mais « cet oubli de l'être » pour penser comme le philosophe allemand Heidegger n'est pas

fortuit. S'agissant de l'analyse des violences, de la désétatisation des Etats africains et de la dépolitisation des « masses » et leurs refuges dans les formes traditionnelles de vie et de défense, la mise « a-topos » des lieux des tragédies permet d'évacuer le jeu d'autres acteurs, d'autres stratégies, d'autres sources et moyens de la violence. Ceux-là produisent des armes et forment des armées indigènes pour extraire de l'or et des diamants, exploiter du pétrole et du gaz, rechercher du Coltan. Ils sont souvent des protecteurs du Droit international, surtout quand il s'agit du commerce, et apparaissent comme des soutiens des « droits de l'homme » en finançant des programmes Ong à cet effet. Pour couvrir leurs actions illégales du point de vue des droits nationaux et internationaux que leurs « espace publics » ont pu produire, ils peuvent alors s'abriter derrière les violences qu'ils ont suscitées, mais que d'autres à leur place, sont chargés par le scénariste de commettre.

Les tribus, les ethnies, les Etats, les Africains eux-mêmes seront ainsi les acteurs et les responsables et donc aussi les « boucs émissaires » des tragédies que vivent les habitants de ces régions que leurs richesses minières ont transformés en multitudes misérables et sauvages. Exit les « Stay Behind » qui ont organisé ce vaste et tragique show digne de Shakespeare !

Conclusions

Il faudrait de grands programmes de recherches pour mener à bien des études de cas sur les conflits contemporains en Afrique en insistant sur la mise en situation de la globalité des facteurs en place, des intérêts et stratégies en jeu, des groupes et des forces en présence qu'ils soient locaux, régionaux et internationaux, étatiques ou non-gouvernementaux, économiques, scientifiques ou humanitaires etc.

Ce serait peut-être, une manière pour le Codesria de contribuer à la construction « d'un espace public » continental à travers lequel seraient revisitées nos expériences politiques.